

Thélem assurances intègre déjà le 100% Santé dans sa nouvelle gamme

Thélem assurances est l'un des premiers assureurs à proposer dès le mois de juillet 2019 une gamme intégrant le 100% Santé, applicable au 1^{er} janvier 2020. Thélem assurances a fait le choix de l'innovation et s'est engagée dans une refonte complète de son offre santé en proposant désormais des formules aux garanties progressives.

La gamme Évolution offre des garanties qui couvrent cinq domaines : hospitalisation, soins courants, optique, dentaire et aides auditives, ainsi que des prestations d'assistance et des forfaits.

Des formules adaptées aux besoins

Les attentes en termes de complémentaire santé étant très différentes en fonction des personnes, Thélem assurances adapte ses formules pour répondre au mieux à leurs besoins :

- **Intégrale 1 à Intégrale 4 : quatre formules qui intègrent le 100 % santé**

Chaque formule garantit en plus des soins courants, la prise en charge d'une chambre particulière et un lit d'accompagnement. Les médicaments non remboursés, prescrits ou non, sont pris en charge (homéopathie, phytothérapie, vaccin antigrippal saisonnier) dans la limite du forfait de la formule.

Les formules Intégrale 2 à 4 facilitent l'accès aux médecines alternatives : ostéopathe, étiope, diététicien, psychologue...

Enfin, toutes les formules Intégrale proposent, en dehors du 100% Santé, une prise en charge significative des frais d'optique, de prothèses dentaires et d'aides auditives. De plus, le service d'assistance de Thélem assurances accompagne les assurés, en cas d'hospitalisation ou d'immobilisation au domicile, en les aidant au quotidien : portage de repas, garde des enfants de moins de 15 ans, livraison des courses, garde des animaux de compagnie.

Primordiale 1 à 3 : trois formules non responsables pour les assurés qui n'ont pas de besoins spécifiques concernant le 100 % santé

Parallèlement, trois formules Primordiale, n'incluant pas le 100% Santé, sont proposées aux assurés qui n'ont pas besoin de lunettes, prothèses et soins dentaires ou encore d'aides auditives. Primordiale 1 permet de bénéficier de remboursements sur les soins courants, y compris en cas d'hospitalisation.

Un budget maîtrisé

Les assurés de Thélem assurances peuvent faire le choix de l'option franchise prépayée : si, pendant l'année ils n'ont pas ou peu eu recours à des remboursements de prestations de santé, ils peuvent récupérer une partie de leurs versements (jusqu'à 50%).

Grâce au tiers payant, les assurés bénéficient d'une dispense d'avance des frais auprès des professionnels de santé (opticiens, radiologues, kinésithérapeutes, ...) et des services du réseau Carte Blanche comme la géolocalisation des professionnels de santé, des informations médicales et de prévention pour entretenir sa santé.

Et un quotidien simplifié

Un service de téléconsultation médicale est offert par Thélem assurances à tous ses assurés santé grâce à MédecinDirect. Une équipe médicale conseille et oriente en complément du parcours de soins habituel. Il est aussi possible de demander un avis médical sur des résultats d'analyse et d'obtenir une ordonnance.

Des médecins inscrits au Conseil National de l'Ordre des Médecins sont disponibles tous les jours, 24h/24 par email ou via l'application et de 8h à 22h par téléphone.

Assurance santé

100 % santé, téléconsultation, une assurance aux petits soins.

thélem assurances > innove pour vous

Une communication au service de la transparence

A l'image de son nouveau site Internet tourné vers les besoins des assurés et de ses agences, Thélem assurances se veut pédagogue en simplifiant le langage de l'assurance. Plusieurs motion-design ont été créés, expliquant clairement et à travers des exemples concrets le parcours 100 % santé et les offres correspondantes.

A visionner ici : http://media.articleonze.com/Thelemassurances/Motions_Design.mp4



L'offre santé de Thélem assurances se décline en trois promesses :

- **Vous simplifier le quotidien** : télémedecine, télétransmission, espace assuré
- **Prendre soin de vous** : services du quotidien, soutien aux aidants, médecines douces, chambre particulière, lit d'accompagnement, pharmacie non remboursée prise en charge...
- **Veiller à votre budget** : franchise prépayée, tiers payant, formules adaptées aux besoins de santé, pas de reste à charge (100% Santé).

A propos de Thélem assurances :

Le groupe mutualiste Thélem assurances pratique les assurances de personnes, de biens et de responsabilités pour les particuliers et les professionnels (petites entreprises, artisans commerçants, agriculteurs...). L'entreprise, dont le réseau de distribution physique est composé de 266 agences réparties dans 49 départements et 385 courtiers, a réalisé un chiffre d'affaires de 348,9 millions d'euros en 2018, correspondant à un portefeuille de plus d'1 million de contrats et 477 590 sociétaires. Son siège social est basé à Chécy, dans le Loiret, avec également des sites à Châteauroux, Nantes et Paris. Créée en 1820, sous le nom de l'Orléanaise, Thélem assurances est née en 2004 de la fusion des MRA et des AMI (Assurances Mutuelles de l'Indre). Elle compte aujourd'hui 477 collaborateurs salariés.

<https://www.thelem-assurances.fr/>

Contact presse

Agence Article Onze

Tél. : 01 55 60 24 45

Delphine Beauchesne – dbeauchesne@articleonze.com